

Inscription	Date limite	Précisions
En ligne ⁽¹⁾	Vendredi 23 juin 2017 à 23h00	sur http://www.sport-up.fr ou sur http://www.villageoise.net
Courrier ⁽²⁾	Mercredi 21 juin 2017	Club sport dimanche - Mairie de Sathonay-Village - 69580
La veille ⁽³⁾	Samedi 24 juin 2017 de 14h00 à 18h00	Salle des fêtes de Sathonay-Village - 69580
Le jour J ⁽³⁾	Dimanche 25 juin 2017 avant 8h30	Salle des fêtes de Sathonay-Village - 69580

(1) Par carte bancaire

(2) Par chèque, libellé à l'ordre de : Club Sport Dimanche
et adressé à Club Sport Dimanche 1 rue Saint Maurice 69580 Sathonay-Village

(3) Retrait des dossards

Frais d'inscription (Bulletin d'inscription imprimable sur <http://www.villageoise.net>)

Epreuve	En ligne / Par courrier	La veille ou le jour de la course
Grand Parcours Nature	15	16
Petit Parcours Nature	10	11
Marche familiale	6	7

Règlement :

Article 1 : Participation - L'épreuve est ouverte aux femmes et aux hommes licenciés (Athlétisme) ou non licenciés à partir de 16 ans. Pour les participants mineurs l'autorisation parentale est obligatoire. Tous les participants acceptent les clauses du présent règlement. Les coureurs joindront un certificat médical ou sa copie de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Article 2 : Assurance, responsabilité, autorisation - L'épreuve sera assurée en responsabilité civile conformément aux dispositions du règlement national des courses sur route. Chaque coureur participe à la course sous sa propre responsabilité. En aucun cas il ne pourra faire valoir vis à vis des organisateurs ou des sponsors des droits ou des dommages, intérêts ou autres indemnités au titre de blessures résultant de sa participation. Le participant autorise l'exploitation de tout document publicitaire qui pourrait être réalisé et renonce à toute indemnité.

Article 3 : Sécurité et secours - Ils seront assurés par l'association la Croix Blanche de Décines.

Article 4 : Parcours et ravitaillements - L'ensemble des épreuves emprunte majoritairement des chemins (Environ 80%). Pour le parcours de 15 km, 2 ravitaillements sont placés aux alentours des kilomètres 5 et 10. Pour le parcours de 10 km, 1 ravitaillement est placé à mi-parcours. Le départ des trois épreuves est fixé le dimanche 25 juin 2017 à 9h00 pour les courses (parcours nature) et départ libre à partir de 8h30 pour la marche.

Article 5 : Récompenses - Une coupe sera remise aux 3 premiers de chaque parcours nature (courses).

Article 6 : Lot - Un lot sera offert aux 300 premiers inscrits sur les parcours nature (courses).

Pique-nique:

Après la remise des coupes, le verre de l'amitié est offert par le Comité des Fêtes.

Pour ceux qui le souhaitent, un pique-nique « tiré du sac » a lieu dans le parc de la Mairie. Des tables et des chaises sont prévues pour l'occasion. Le tirage de la tombola se déroule pendant le pique-nique.

Grand Parcours Nature 15 km Petit Parcours Nature 10 km Marche familiale 8 km

Nom :----- Prénom :-----

Date de naissance :----- Sexe : H F Tél :-----

Adresse :-----

E-mail :-----

Pour les non licenciés, joindre un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la course à pied en **compétition** datant de moins d'un an. Les participants mineurs doivent joindre une autorisation parentale.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepter toutes les clauses conformément à l'article 6 de la loi 99-223 du 23 mars 1999.

Date ----- Signature-----